



**Depuis des mois, la CGT, sur le chantier EPR, se bat pour faire reconnaître les droits élémentaires des salariés, de tous les salariés français et étrangers que cela porte sur les questions de salaire, d'hébergement, de protection sociale, de sécurité...**

Notre action a amené plusieurs organismes (URSSAF, ASN...) à enfin enquêter sur nombre d'entreprises ne respectant pas les législations. Cela peut malheureusement conduire jusqu'à des accidents mortels.

Aujourd'hui, les journaux nationaux (L'Humanité de vendredi) confirment nos propos en publiant les résultats de l'enquête de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire). Si nous pouvons nous féliciter qu'enfin on essaye de faire respecter le droit, il est impossible de nous réjouir que des salariés payent les conséquences politiques des « aveugles » d'EDF et de Bouygues en charge du chantier. C'est le cas notamment des salariés polonais d'Atlanco qui repartent dans leur pays sans avoir touché leur dû. Piotr, lui, refuse, entend faire valoir ses droits et s'apprête à entamer une grève de la faim. Il a fait des sacrifices pour pouvoir venir travailler ici et faire vivre sa famille dignement. **Il est hors de question qu'il rentre sans l'intégralité de son salaire.** Les pouvoirs publics ne peuvent le laisser seul, à la rue, sans exercer leur devoir vis-à-vis de lui et de l'ensemble de tous les salariés du site.

**Nous appelons donc tous les salariés(e) à un rassemblement**

**le jeudi 30 juin**

**à 17 h 30**

**devant la sous-préfecture de Cherbourg**

**pour soutenir Piotr et exiger du représentant de l'État qu'il fasse respecter le droit social sur son territoire.**